

CONSEIL EN FORMALITÉS D'ENTREPRISES



«Un remède existe à la phobie administrative»

**Votre conseiller CCI vous accompagne
sur vos formalités d'entreprises et vous fait
bénéficier de conseils personnalisés**

Vous êtes créateur, chef d'entreprise et vous êtes perdus dans la jungle des documents administratifs ?

Pas de panique, votre Centre de Formalités des Entreprises est là pour :

- vous apporter un **conseil personnalisé** au **regard de votre situation**
- vous **expliquer et vous simplifier vos démarches**
- vous **faire gagner du temps et de l'argent**



QUAND ?

- Création
- Changement de statut
- Cessation



POUR QUI ?

- Créateurs
- Repreneurs
- Entreprises



COMBIEN ?

À partir de 55 €

Témoignage d'une conseillère CCI



Tous les jours, je rencontre des futurs chefs d'entreprise qui veulent démarrer leur activité mais sont freinés par le volet juridique et administratif. Nous en discutons et je réalise pour eux leurs formalités d'entreprises. Je les accompagne, ils gagnent en rapidité et peuvent se concentrer sur leur activité.



LES FORMULES

Pour tous - Entretien individuel

70 €
net de taxe

- 1** **Rendez-vous** avec un conseiller CCI expert en formalités
 - 2** **Diagnostic personnalisé** de votre entreprise pour optimiser les formalités à réaliser
 - 3** **Constitution du dossier**, examen de la conformité des pièces justificatives et vérification de la cohérence globale
 - 4** **Votre dossier est terminé et transmis aux organismes concernés**
- +** **Vous repartez avec votre numéro de Siren** (uniquement pour les créateurs d'entreprise)
 - +** **Votre conseiller expert vous accompagne** en cas de difficulté après transmission aux services concernés

Pour les sociétés - Entretien individuel

60 € HT

En option, accompagnement à la rédaction et à la diffusion de l'annonce légale :

- Aide à son optimisation, ne payez pas de ligne superflue !
- Préconisation pour la diffusion dans un journal d'annonces légales à tarif compétitif
- Point d'information sur l'actualité légale

Pour les micro-entreprises - En groupe

55 €
net de taxe

Session de coaching de 90 minutes pour créer ma micro-entreprise (10 participants maximum) :

- 1** On vous décrypte les règles comptables et fiscales à connaître pour démarrer en toute sérénité
- 2** On vous accompagne dans le dépôt de vos formalités et votre entreprise est enregistrée dans la journée

Pour tout savoir sur le Centre de Formalités des Entreprises

www.cfe.cci.fr

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE C'EST :

**+40
ans**

D'EXPÉRIENCE

Dans la réalisation de vos formalités d'entreprises

800 000

FORMALITÉS par an

250 000

CRÉATIONS d'entreprises

478 000

CHANGEMENTS de statut

60 000 CARTES d'agents immobiliers

40 000 CARTES d'agents ambulants



Accueil

Du lundi au jeudi de 08h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 08h30 à 12 h et de 13h30 à 16h

44 bd du Pont Rouge - Aurillac

04 71 45 40 40

www.cantal.cci.fr